

La stratégie régionale de la Chine en Asie orientale : ambitions et défis

JOSEPH Y.S. CHENG

RÉSUMÉ : Ces dernières années, la Chine a rapidement élaboré une stratégie sophistiquée de régionalisme en Asie orientale, dont le désir d'apaiser les inquiétudes concernant une « menace chinoise » dans la région a été une préoccupation centrale. Malheureusement, la montée de la tension due aux conflits territoriaux en mer de Chine (Iles Diaoyu/Senkaku) et en mer de Chine méridionale qui aboutirent à une série d'exercices navals dans la deuxième moitié de 2010, devait renforcer les appréhensions des pays voisins et mener à l'adoption de stratégies de couverture par les États de la région. La Chine est bien consciente de sa faiblesse relative, et elle a choisi de garder ses options ouvertes en laissant l'ASEAN prendre l'initiative.

MOTS-CLÉS : Stratégie de régionalisme, perception de la « menace chinoise », conflits territoriaux, coopération économique sous-régionale, stratégies de couverture, ASEAN Plus Trois.

En 1993, alors que le forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou, plus couramment, ASEAN) était sur le point d'être créé, la Chine hésitait à devenir membre de cette nouvelle organisation régionale multilatérale car elle craignait de devenir une cible ou d'être soumise à diverses pressions. Elle décida finalement de participer, estimant qu'elle serait plus à même d'influencer le forum de l'intérieur plutôt que de l'extérieur. Au début des années 1990, la Chine commença à participer à divers projets de coopération économique sous-régionaux tels que le Programme de développement du Fleuve Tumen et le Programme de coopération de la sous-région du Grand Mékong (GMS), mais sa participation s'est nettement renforcée au cours des dix dernières années. En 2001, lorsque l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) fut créée, les dirigeants chinois étaient alors entièrement convaincus que les organisations régionales multilatérales étaient des mécanismes importants qui permettaient à la Chine d'articuler ses intérêts, de renforcer son influence, de cultiver son *soft power* (ou « puissance douce ») et de promouvoir la multipolarité. Autrefois un membre passif qui adoptait souvent une posture défensive, la Chine est devenue en moins d'une décennie un organisateur actif doté d'un agenda et d'une stratégie bien définis.

Au cours de cette période, le régime chinois a peu à peu abandonné la politique étrangère de « profil bas », préconisée par Deng Xiaoping au lendemain de l'Incident de Tiananmen ⁽¹⁾, pour adopter un rôle d'« acteur responsable » au sein de la communauté internationale ⁽²⁾ tout en continuant d'aspirer au statut et à l'influence d'une grande puissance. Le régime chinois actuel continue néanmoins de soutenir les revendications de Deng Xiaoping en faveur de la paix et du développement ⁽³⁾. Le pays a en effet besoin d'un environnement international pacifique pour se concentrer sur son propre développement économique, et cela n'est possible qu'en maintenant

de bonnes relations avec ses voisins. Pour y parvenir, la Chine souhaite atténuer la perception de « menace chinoise » chez ses voisins ⁽⁴⁾. Il est évident qu'une participation active dans les organisations régionales peut contribuer, entre autres, à la réalisation de ces objectifs.

A cet égard, la crise financière asiatique de 1997-98 offrit à la Chine une opportunité rêvée. L'incapacité de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à venir en aide aux pays touchés par la crise a facilité la création du mécanisme ASEAN Plus Trois (APT). En outre, le refus de la Chine de dévaluer le *yuan* a également impressionné les pays de l'ASEAN qui, dès lors, ont commencé à considérer la Chine comme une puissance mondiale responsable et respectueuse de leurs intérêts. Le mécanisme APT et, plus tard, le Sommet de l'Asie orientale (SAO) ont montré que la participation enthousiaste des grandes puissances régionales en matière de coopération économique contribue à renforcer l'identité régionale ⁽⁵⁾. Il est indéniable que l'Asie orientale a ressenti la pression provoquée par l'expansion de l'Union européenne (UE) et par la proposition de création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). En novembre 2007, les dirigeants de l'ASEAN signèrent la Charte de l'ASEAN et, en décembre de l'an-

1. Au lendemain de l'incident de Tiananmen, Deng Xiaoping a annoncé un certain nombre de directives concernant la politique étrangère de la Chine. Voir Joseph Y.S. Cheng, « China's Foreign Policy in the Mid-1990s », in Joseph Y. S. Cheng (éd.), *China in the Post-Deng Era*, Hong Kong, The Chinese University Press, 1998, p. 225-226.
2. Robert Zoellick, « Whither China: From Membership to Responsibility? », discours prononcé le 21 septembre 2005 à Washington, D.C., disponible sur www.state.gov/s/d/former/zoellick/rem/53682.htm (non accessible le 20 mars 2013).
3. Deng Xiaoping, « The International Situation and Economic Problems », in *Selected Works of Deng Xiaoping, vol. III (1983-1992)*, Pékin, Presses en langues étrangères, 1994, p. 341.
4. Herbert Yee et Ian Storey (éds.), *The China Threat: Perceptions, Myths, and Reality*, New York, RoutledgeCurzon, 2002, p. 1-19.
5. Walter Mattli, *The Logic of Regional Integration: Europe and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 42-43.

née suivante, celle-ci entraine en vigueur au terme d'un processus de ratification par les membres de l'association⁽⁶⁾.

La stratégie régionale de la Chine en Asie orientale est probablement toujours en gestation, mais elle a pour but de garantir que la République populaire de Chine (RPC) continuera d'être perçue comme une « puissance du *statu quo* ». Le régime chinois s'est efforcé de convaincre la communauté internationale que la Chine n'a nullement l'intention d'être une « puissance révisionniste » à l'heure des réformes économiques et de l'ouverture vers le monde extérieur⁽⁷⁾. Ses succès économiques suffisent à démontrer qu'elle a pleinement bénéficié de l'ordre économique mondial en place, et le renforcement de son statut international et de son influence ne l'incitent guère à remettre en question l'ordre politique mondial, même si Pékin continue de s'inquiéter des efforts déployés par l'Occident pour « contenir » la Chine.

En effet, beaucoup de pays affichent un scepticisme grandissant face à l'« essor pacifique » de la Chine. Depuis 2010, la RPC fait preuve de plus en plus de fermeté dans les conflits territoriaux qui l'opposent au Japon à propos des îles Diaoyu (Senkaku), et au Vietnam, aux Philippines, etc. au sujet des îles Spratleys. Ces revendications ont abouti à de nombreux incidents mineurs ainsi qu'à des exercices militaires et manœuvres navales de combat quasi-quotidiens. Par ailleurs, le développement par la Chine d'armements modernes, notamment le lancement de deux porte-avions, a suscité des initiatives de modernisation militaire de la part de ses voisins. L'adoption par ces derniers de stratégies de couverture s'est traduite par le renforcement de leurs liens sécuritaires avec les États-Unis, facilitant ainsi la politique du « retour vers l'Asie » prônée par gouvernement Obama. Tous ces développements font qu'il est désormais clair pour les dirigeants chinois que l'environnement extérieur du pays s'est dégradé.

La politique étrangère orientée vers le *statu quo* a été l'objet de nombreux débats académiques, surtout au sein de l'école du réalisme classique. Hans J. Morgenthau considère que l'objectif de cette politique est de maintenir la répartition actuelle du pouvoir sur une période donnée⁽⁸⁾. Les chercheurs travaillant sur la politique étrangère chinoise font remarquer qu'une politique étrangère privilégiant le *statu quo* n'est pas opposée à tout changement mais seulement à des bouleversements significatifs tels que la transformation d'une puissance de premier rang en une puissance de second rang. Ils tendent à considérer le *statu quo* comme un ordre qui relève à la fois de facteurs liés au pouvoir et de facteurs institutionnels. Un changement de *statu quo* ne peut être réalisé en modifiant simplement la répartition existante du pouvoir ; il doit impérativement s'accompagner d'un renouvellement des institutions internationales. Un nouvel ordre peut être mis en place grâce à la création et à l'acceptation de nouvelles institutions au sein desquelles la Chine jouera un rôle plus actif et, on peut l'espérer, plus constructif.

Les travaux d'Alastair Iain Johnston sur la politique étrangère chinoise ont été suivis par de nombreux chercheurs travaillant dans les cellules chinoises de réflexion sur la politique étrangère. Johnston avance qu'il est impossible de démontrer que la Chine est une puissance révisionniste opérant à la marge de la communauté internationale. Au contraire, le chercheur américain avance que la Chine est en réalité de plus en plus intégrée dans la communauté internationale et qu'elle se montre de plus en plus coopérative⁽⁹⁾. Au-delà de la rhétorique, il est difficile d'affirmer avec certitude que la Chine agisse délibérément pour faire contrepoids à la prédominance des États-Unis et pour réduire cette prédominance dans un monde unipolaire. Il est néanmoins évident que la Chine participe à un nombre croissant d'organisations internationales et que son niveau de participation est plus élevé que d'autres pays ayant un niveau de développement comparable.

On ne peut nier que la Chine fait tout son possible pour accéder au rang de grande puissance. Elle a redoublé d'efforts pour protéger sa souveraineté et son intégrité territoriale en mettant l'accent sur l'indépendance et l'unification, et pour réaliser ses objectifs de modernisation⁽¹⁰⁾. En même temps, elle accueille la mondialisation à bras ouverts et est prête à une plus grande intégration dans la communauté internationale grâce à une participation plus active dans les institutions internationales. Ce modèle de développement relève en partie de la « politique de la force » mais comporte également des éléments de coopération institutionnelle. Le premier aspect implique un renforcement progressif de la puissance militaire de la Chine, ce qui nécessite le développement d'une force de frappe nucléaire crédible et d'une marine hauturière pour protéger ses accès commerciaux et ses territoires disputés. Le second fait référence à l'accent mis sur la coopération et sur les bénéfices économiques que la Chine peut tirer de ses relations commerciales extérieures. Par sa participation à diverses institutions internationales, multilatérales ou bilatérales, ou par leur création, Pékin souhaite préserver à long terme un environnement international pacifique qui lui permettra de se concentrer sur la modernisation du pays. Cette participation doit être facilitée par le renforcement de la confiance mutuelle entre la Chine et ses voisins, et par la prestation de biens publics à la communauté régionale et internationale. Malheureusement, cette confiance mutuelle a été gravement compromise par la fermeté dont a fait preuve la Chine dans les conflits territoriaux.

Le régime chinois est tout à fait conscient du fait que le niveau de développement économique du pays est encore bien inférieur à celui des pays développés et que, par conséquent, la Chine a besoin de beaucoup de temps et d'un environnement non-conflictuel pour poursuivre son développement. En des termes plus concrets, cela exige des relations normales, sinon cordiales, avec les grandes puissances de ce monde – à commencer par les États-Unis –, des liens amicaux avec les pays voisins, et la nécessité d'éviter toute guerre ou tout conflit militaire. La Chine fera tout son possible pour réaliser cet objectif sur le long terme.

La stratégie optimale de la Chine à ce stade serait d'opter pour des changements progressifs et limités tout en maintenant son image de « puissance du *statu quo* »⁽¹¹⁾. Ces changements pourraient idéalement être obtenus grâce à une participation active, voire un rôle moteur, dans les institutions internationales, et par le développement d'alliances. Dans ses déclarations officielles, le gouvernement chinois met en avant son objectif de bâtir un

6. See Hiro Katsumata, « The ASEAN Charter Controversy – Between Big Talk and Modest Actions », in Yang Razali Kassim (éd.), *Strategic Currents – Emerging Trends in Southeast Asia*, Singapore, S. Rajaratnam School of International Studies, Nanyang Technological University et Institute of Southeast Asian Studies, 2009, p. 11-14.
7. Alastair Iain Johnston, « Is China a Status Quo Power? », *International Security*, vol. 27, n° 4, printemps 2003, p. 5-56 et Joseph Y. S. Cheng, « China's Asian Policy in the Early Twenty-first Century : Adjusting to Its Increasing Strength », *Journal of Asian Public Policy*, vol. 1, n° 3, novembre 2008, p. 237-266.
8. Hans J. Morgenthau, *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf, 1956.
9. Alastair Iain Johnston, *op. cit.*
10. Deng Yong, « Better than Power: "International Status" in Chinese Foreign Policy », in Deng Yong et Wang Fei-ling (éds.), *China Rising : Power and Motivation in Chinese Foreign Policy*, Lanham, Maryland, Rowman & Littlefield, 2005, p. 51-52.
11. Randall Schweller répartit les grandes puissances en quatre catégories : les puissances de *statu quo* qui n'acceptent aucun changement, les puissances de *statu quo* qui acceptent des changements limités, les puissances révisionnistes dont les objectifs sont relativement limités et les puissances révisionnistes révolutionnaires. Voir Randall Schweller, « Bandwagoning for Profit : Bringing the Revision State Back In », in Michael Brown (éd.), *The Perils of Anarchy: Contemporary Realism and International Security*, Cambridge, The MIT Press, 1995, p. 251-270. Sur la place de la Chine dans ces catégories, voir Michael D. Swaine et Ashley J. Tellis, *Interpreting China's Grand Strategy: Past, Present and Future*, Santa Monica, Californie, The Rand Corporation, 2000, p. 231.

nouvel ordre mondial depuis des décennies. En 1996, le vice-premier ministre, Qian Qichen, a proposé un « nouveau concept sécuritaire » qui a été repris et approfondi par le président Jiang Zemin en 1999. Ce concept mettait en avant plusieurs notions telles que la confiance mutuelle, les bénéfices mutuels, l'égalité et la coopération afin de promouvoir les principes de sécurité commune, de sécurité mutuelle, de coopération fondée sur la sécurité, de sécurité globale et de sécurité collective comme les fondations d'un nouvel ordre mondial⁽¹²⁾. Sur le front économique, les dirigeants chinois ont également indiqué que la Chine adopterait une attitude responsable de participation dans la coordination des politiques économiques internationales et régionales afin de garantir un nouvel ordre juste et rationnel. Pour ce qui est du réalisme offensif, beaucoup estiment que la Chine utilise sa participation dans les institutions internationales et dans la coopération internationale pour asseoir son statut et son image de grande puissance et pour s'assurer qu'elle tiendra les reines du renforcement de la coopération régionale en Asie orientale⁽¹³⁾.

Au XVI^e congrès du Parti qui s'est tenu en novembre 2002, Jiang Zemin a, dans la section sur la politique étrangère, développé le concept de « diplomatie périphérique », indiquant que la Chine resterait fidèle au principe de *yu lin wei shan, yi lin wei ban* (faire le bien avec les pays voisins et les traiter comme des partenaires), au renforcement de la coopération régionale et à la promotion des échanges et de la coopération avec les pays voisins pour atteindre un niveau supérieur⁽¹⁴⁾. En octobre de la même année, le premier ministre Wen Jiabao s'est adressé au premier sommet de l'ASEAN sur le commerce et les investissements et a introduit les principes de *mulin, anlin, fulin* (maintenir de bonnes relations avec les pays voisins, et leur garantir sécurité et prospérité)⁽¹⁵⁾. C'est dans ce contexte que la loi révisée sur le commerce extérieur entra en vigueur en juillet 2004. Parallèlement aux principes déjà entérinés d'égalité et de bénéfice mutuel, cette loi révisée visait à inclure de nouveaux principes : « conclure ou participer à des accords sur l'alliance douanière, à des accords concernant la mise en place une zone de libre-échange ainsi qu'à d'autres accords économiques et commerciaux régionaux ; participer à des organisations économiques internationales⁽¹⁶⁾ ». Finalement, lors du XVII^e Congrès du PCC en octobre 2007, Hu Jintao a indiqué que la Chine était prête à « élaborer une stratégie de libre-échange, et à renforcer la coopération économique et commerciale bilatérale et multilatérale⁽¹⁷⁾ ». Dès lors, la Chine avait clairement défini sa stratégie régionaliste en termes diplomatiques et économiques.

Cet article a pour objectif d'examiner les objectifs de la stratégie chinoise de régionalisme en Asie orientale, les options qui se présentent à la Chine ainsi que les défis et les difficultés auxquels elle doit faire face. Nous aborderons également les aspects de *soft power* de cette stratégie ainsi que les stratégies des autres puissances de la région et leur impact sur la politique étrangère chinoise. Nous analyserons en détail les mesures politiques adoptées dans le cadre de cette stratégie afin d'en évaluer les forces et les faiblesses.

Les options de la stratégie régionale de la Chine en Asie orientale

Pour l'heure, la Chine essaie de renforcer sa participation dans toutes les grandes organisations internationales et évite de dévoiler sa stratégie à long terme. Pékin a besoin d'un environnement international pacifique pour se concentrer sur la modernisation du pays et, dans la mesure où la RPC est encore une puissance régionale plutôt que mondiale, l'Asie orientale lui sert de base pour gagner le statut et l'influence d'une grande puissance.

Le Forum de l'APEC

La Chine se concentre sur le régionalisme en Asie orientale (hors États-Unis) plutôt que sur le régionalisme en Asie-Pacifique. Son objectif est de promouvoir la multipolarité et réduire la prédominance des États-Unis tant au niveau mondial que régional. En revanche, les États-Unis préfèrent les institutions ancrées dans le contexte plus large de l'Asie-Pacifique où ils comptent davantage d'alliés qui partagent leurs valeurs. Mais ces institutions, dont fait partie l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique), sont perçues par les États-Unis comme des instruments diplomatiques qui viennent compléter leur système d'alliances militaires bilatérales et surtout leur alliance avec le Japon. Les institutions dont font partie les États-Unis ne sont pas considérées comme une menace à leur leadership dans la région mais plutôt comme un moyen de le consolider⁽¹⁸⁾.

Selon l'analyse de Zhang Wei, le directeur adjoint du département de recherche afro-asiatique de l'institut de recherches affilié au ministère chinois du commerce, l'APEC et le Dialogue Asie-Europe (ASEM) sont des forums de coopération et, en cela, différent des deux autres types de coopération économique dans la région Asie-Pacifique, à savoir 1) la coopération fondée sur certains mécanismes précis comme l'ASEAN Plus Trois et le programme de coopération économique GMS, et 2) la coopération fondée sur des régimes préférentiels concrets tels que la Zone de libre-échange Chine-ASEAN ou les accords bilatéraux de libre-échange qui existent par exemple entre la Chine et le Chili ou la Nouvelle Zélande⁽¹⁹⁾.

Il semble que la Chine souhaite réduire l'importance de l'APEC. Les dirigeants chinois veulent que cette association continue à fonctionner comme un forum de coopération économique sans évoluer vers un accord de coopération qui soit contraignant pour les pays concernés. Pour Pékin, l'APEC devrait se concentrer à part égale sur la promotion de la coopération économique et technologique, et sur la libéralisation du commerce et des investissements⁽²⁰⁾.

Le régime chinois sait bien que les priorités du gouvernement Obama sont la situation au Moyen-Orient, la lutte contre le terrorisme et l'armement nucléaire de la Corée du nord. La chute des gouvernements tunisien et égyptien et les troubles politiques dans cette région sont appelés à accaparer

- Bureau de l'information du Conseil des affaires d'État, *China's National Defense*, Pékin, Bureau de l'information du Conseil des affaires d'État, 2000, p. 8.
- Sur le réalisme offensif, voir John J. Mearsheimer, *The Tragedy of Great Power Politics*, New York, W.W. Norton, 2001, p. 21. Sur l'exploitation par la Chine de sa participation dans les affaires internationales pour renforcer son influence internationale, voir Richard Bernstein et Ross Munro, *The Coming Conflict with China*, New York, Alfred A. Knopf Inc., 1997, p. 53.
- Pour le texte de ce rapport, voir « Full Text of Jiang Zemin's Report at 16th Party Congress », *Renmin Ribao*, Pékin, 10 décembre 2002, http://english.peopledaily.com.cn/200211/18/eng20021118_106983.shtml (consulté le 20 mars 2013).
- Pour le texte du discours intitulé « 中國的發展和亞洲的振興 » (Le développement de la Chine et l'essor de l'Asie), prononcé le 7 Octobre 2003, voir Ministère des Affaires étrangères de la RPC, www.fmprc.gov.cn/ce/ciindo/chn/xwdt/t86916.htm (consulté le 8 mai 2013).
- Voir Long Anshan et al., *Zhongguo-Dongmeng ziyoumaoyiqi jianshe : lilun, shijian, qianjing* (L'édification de la Zone de libre-échange Chine-ASEAN : théorie, pratique et perspectives), Shanghai, Presses de l'Académie des sciences sociales de Shanghai, décembre 2008, p. 231.
- Pour le texte du rapport de Hu Jintao, voir www.china.org.cn/english/congress/229611.htm (consulté le 20 mars 2013).
- Barry Desker, « APEC – Time for Second-Best Options », in Yang Razali Kassim (éd.), *op. cit.*, p. 86.
- Département des relations internationales et Centre de recherches sur la diplomatie économique, Université Tsinghua (éds.), *Zhongguo Jingji Waijiao 2008 (Diplomatie économique de la Chine 2008)*, Pékin, China Economic Publishing House, décembre 2008, p. 208.
- Lu Jianren, « Ping Yataijinghezhi Lima huiyi » (À propos de la réunion du Sommet de l'APEC à Lima), in Zhang Yuyan (éd.), *Yatai diqu fazhan baogao 2009 (Rapport annuel sur le développement de l'Asie Pacifique 2009)*, Pékin, Presses de l'Académie des sciences sociales, 2009, p. 127.

une grande partie de l'attention du gouvernement américain. L'APEC n'est donc pas la priorité du gouvernement Obama, et cela arrange plutôt la Chine. Pékin sait aussi que l'essor de la Chine est devenu une question importante pour la politique étrangère américaine, mais le gouvernement chinois n'a nullement l'intention de s'opposer directement aux États-Unis dans le cadre de l'APEC⁽²¹⁾. Bien que les dirigeants chinois aient été réticents à impliquer l'APEC dans la lutte mondiale contre le terrorisme puisqu'ils considéraient officiellement cette association comme un forum, ils n'ont pas tenté de résister aux efforts diplomatiques du gouvernement Bush. La Chine restera active au sein de l'APEC et elle maintiendra son mode opératoire afin de garder son cap.

De nouvelles initiatives organisationnelles

Jusqu'à aujourd'hui, la RPC a proposé peu d'initiatives significatives concernant la mise en place d'institutions dans la région Asie-Pacifique ou en Asie orientale, mais elle a néanmoins fait preuve d'une certaine ouverture d'esprit. En réponse à la proposition du premier ministre australien Kevin Rudd en faveur de la création d'une « Communauté d'Asie-Pacifique », un porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois a indiqué que la Chine se montrerait ouverte à toute initiative favorisant l'objectif qui consiste à réaliser le développement de tous et garantir une coopération mutuellement avantageuse en vue de réaliser le gagnant-gagnant dans la région Asie-Pacifique. Le porte-parole a ajouté que la Chine considérait que le renforcement de la coopération régionale constituait un courant de notre époque et que tous les pays concernés dans la région Asie-Pacifique travailleraient ensemble à intensifier leurs échanges et à renforcer leur confiance réciproque politique⁽²²⁾.

Toutefois les spécialistes estiment que, pour le moment, la Chine se concentrera sur la coordination avec les pays de l'ASEAN, respectera le rôle moteur de l'ASEAN en matière de coopération régionale, et soutiendra l'ASEAN Plus Trois comme le principal canal pour la promotion de la coopération régionale⁽²³⁾. Des ajustements dans les politiques étrangères de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud sont attendus après un renouvellement des exécutifs des trois pays en 2012. Le développement du Partenariat transpacifique et le Code de conduite en mer de Chine méridionale représentent également de nouveaux défis pour Pékin⁽²⁴⁾.

Les pourparlers à six sur la question nucléaire nord-coréenne sont une autre initiative potentielle de la Chine. Les négociations ont commencé en 2003 entre les États-Unis, la Chine, le Japon, la Russie et les deux Corées, mais le rôle principal revenait vraisemblablement à la Chine. Lorsque ces pourparlers à six ont accompli quelques progrès, certains espéraient que ces négociations deviennent un forum permanent sur la sécurité en Asie orientale. En avril 2009, la Corée du Nord a déclaré qu'elle quittait les pourparlers en réponse aux critiques internationales qui suivirent ses tests de fusées à longue portée⁽²⁵⁾. En mai de la même année, lorsque la Corée du Nord effectua son deuxième test nucléaire, la tension empira et plus personne ne suggéra transformer les pourparlers en forum permanent sur la sécurité. Il est maintenant très clair que l'influence de la Chine sur Pyongyang est limitée et que la Corée du Nord est davantage intéressée par des négociations directes avec les États-Unis.

Au début des pourparlers à six, toutefois, la Chine avait affiché un grand enthousiasme pour leur institutionnalisation. En novembre 2003, lorsque le vice-ministre des affaires étrangères d'alors, Dai Bingguo, visita le Japon, il aurait avancé que l'institutionnalisation des pourparlers à six était le seul

moyen d'assurer leur pérennité vu le peu de confiance qui régnait entre les pays concernés. Par ailleurs, une telle initiative devait faciliter l'application des accords signés et, à plus long terme, augmenter les chances de bâtir un régime sécuritaire fondé sur le multilatéralisme et le régionalisme en Asie orientale⁽²⁶⁾. Par institutionnalisation, la Chine entendait la transformation des pourparlers à six en un dialogue régional sécuritaire permanent grâce à la mise en place d'un « petit groupe spécial » composé des représentants des six pays concernés au niveau de vice-ministre ou directeur de bureau⁽²⁷⁾. Ce groupe devait agir sous le nom de « groupe de représentation des pourparlers à six ». La position de Pékin montre bien que la Chine soutient le dialogue institutionnalisé sur la sécurité régionale en Asie du Nord-Est, surtout quand elle en détient les rennes.

Sur le plan de la coopération financière, la création d'un dollar asiatique semble à ce jour être une possibilité très lointaine. En mai 2009, les ministères des Finances du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud sont parvenus à un consensus sur la mise en place d'un fonds de liquidités en devises dans le cadre de l'ASEAN Plus Trois. La Chine et le Japon devaient y contribuer 38,4 milliards de dollars US chacun, et la Corée du Sud 19,2 milliards, les trois pays contribuant ainsi 80 pour cent du fonds d'urgence qui devait être en place à la fin de 2009. Cette initiative était une réponse à la crise financière et avait pour objectif de maintenir la stabilité des monnaies régionales pendant la crise et de limiter la dépendance des États régionaux vis-à-vis du Fonds monétaire internationale (FMI). Ce fonds de stabilité pourrait servir de fondation à la mise en place d'un « dollar asiatique » comme monnaie régionale⁽²⁸⁾. Il s'inspirait en fait de l'Initiative de Chiang Mai (CMI), lancée en 2000 par l'ASEAN Plus Trois en réponse à la crise financière qui toucha l'Asie-Pacifique en 1997-98, et était avant tout un mécanisme de swap de devises entre les pays concernés. Cette initiative constituait un premier pas en matière de coopération financière régionale en Asie mais elle était liée à un programme du FMI. Elle souffrait par ailleurs d'un manque de fonds et de l'absence d'un organisme centralisé⁽²⁹⁾.

Le ministre chinois du commerce avait plus tôt déclaré qu'une monnaie asiatique renforcerait le statut et l'influence du *yuan* en Asie, et faciliterait

21. Richard K. Betts, « The United States and Asia », in Ashley J. Tellis, Mercy Kuo et Andrew Marble (éds.), *Strategic Asia 2008-09: Challenges and Choices*, Seattle et Washington, D.C., The National Bureau of Asian Research, 2008, p. 40-68.
22. « Zhongguo dui cujin Yatai diqu gongtong fazhan chi kaifang taidu (La Chine adopte une attitude ouverte concernant la promotion du développement commun dans la région Asie-Pacifique) », *Xinhuanet*, 5 juin 2008, http://news.xinhuanet.com/newscenter/2008-06/05/content_8317484.htm (consulté le 20 mars 2013).
23. Han Feng, « Aodaliya "Yatai gongtongti" jianyi (La proposition de l'Australie concernant la Communauté de l'Asie-Pacifique) », in Zhang Yuyan (éd.), *op. cit.*, p. 186.
24. Mark J. Valencia, « What the 'Zero' Draft Code of Conduct for the South China Sea Says (and Doesn't Say) », *Global Asia*, vol. 8, no. 1, printemps 2013, p. 72-78.
25. Hyung-jin Kim, « N. Korea Criticizes U.S. Nuclear Protection of South », *Associated Press Worldstream*, 21 juin 2009.
26. Aaron L. Friedberg, « Ripe for Rivalry: Prospects for Peace in Multipolar Asia », *International Security*, vol. 18, n° 3, hiver 1993-94, p. 1-56.
27. « Porte-parole du ministère des Affaires étrangères : "Je souhaite l'institutionnalisation des pourparlers à six" », *Renmin Ribao* (Pékin), 25 février 2004. Pour un point de vue académique sur cette question, voir Jiang Xiuyan, « DPRK Nuke Problem and New Framework of Multilateral Security Co-operation in Northeast Asia », *SIS Journal*, vol. 10, n° 4, novembre 2003, p. 24-37 ; Pang Zhongying, « Building Regional Security System », *China Daily*, 26 mars 2004 ; « Building a Regional Security Mechanism », *PacNet (Pacific Forum CSIS)*, n° 13A, 5 avril 2004 ; et Jaewoo Choo, « China's Plans for a Regional Security Forum », *Asia Times*, 17 octobre 2003.
28. Jiang Yiqing, « "Yayuan" chengli zhi kexingxing fenxi (Etude de faisabilité sur la création d'un "dollar asiatique") », *Asia-Pacific Peace Studies Monthly* (Taïpei), vol. 1, n° 6, juin 2009, p. 12-14.
29. Sun Jie, « ASEAN-China Financial Co-operation in the Asian Bond Market », in Saw Swee-Hock (éd.), *ASEAN-China Economic Relations*, Singapour, Institute of Southeast Asian Studies, 2007, p. 176-178.

la coopération entre la Chine et les autres pays asiatiques⁽³⁰⁾. Cette déclaration se situe dans la ligne de la proposition faite récemment par la Chine pour la mise en place à long terme d'une monnaie de réserve internationale, mais elle sert aussi l'objectif de Pékin qui consiste à réduire l'influence des États-Unis en Asie. Toutefois, la mise en place de cette monnaie prendra encore beaucoup de temps. Pour le moment, en attendant que le *yuan* devienne un jour une monnaie forte, la Chine concentrera ses efforts sur la promotion d'un usage plus répandu du *yuan* dans le commerce international.

L'ASEAN Plus Trois

La gestion maladroite de la crise financière de 1997–98 par le FMI et, dans une moindre mesure, par la Banque mondiale a fait prendre conscience aux pays de l'Asie du Sud-Est qu'ils avaient besoin d'un mécanisme régional capable de réagir rapidement à une crise, et cette prise de conscience aboutit à la création de l'Initiative de Chiang Mai⁽³¹⁾. Le discrédit qui entourait le consensus de Washington⁽³²⁾, l'inaction de la part de l'APEC et l'opposition à la mise en place par les États-Unis d'un fonds monétaire asiatique sont autant de facteurs qui contribuèrent à la création du mécanisme ASEAN Plus Trois, et persuadèrent les pays concernés de se montrer moins réticents face à la mise en place d'un Groupe économique d'Asie orientale, déjà préconisé en décembre 1990 par l'ancien premier ministre malaysien, Mahathir Mohamad⁽³³⁾.

Les membres de l'ASEAN Plus Trois étaient désormais tous conscients des chaînes de production qui lient ces pays entre eux ainsi que de la nécessité d'une plus grande intégration économique régionale pour faciliter la circulation des biens, des services et des investissements des multinationales. Ils savaient aussi que l'Asie orientale était, sur le plan de l'intégration économique régionale, très en retard par rapport à l'Union européenne ou à l'Amérique du Nord suite à la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA, ou NAFTA en anglais). De surcroît, la stagnation du Cycle de négociations commerciales de Doha encouragea la prolifération d'un grand nombre d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux, et la création de l'ASEAN Plus Trois apparaissait comme une évolution logique qui s'inscrit dans la ligne de ces développements.

Il semble que la Chine ait considéré comme très satisfaisante la solution que représentait l'ASEAN Plus Trois, en partie parce qu'elle excluait les États-Unis. Par ailleurs, le fait que l'émergence de l'ASEAN Plus Trois fût en partie le résultat d'un mécontentement vis-à-vis du FMI et de l'APEC fut interprété comme un déclin de l'influence des États-Unis dans la région. En décembre 1997, les dirigeants de l'ASEAN et la Chine ont tenu leur premier sommet informel (ASEAN Plus Un) et publié un communiqué conjoint sur la mise en place d'un « partenariat de bon voisinage et de confiance mutuelle » à l'approche du XXI^e siècle. Ce partenariat a été plus tard, en octobre 2003, rehaussé au niveau de « partenariat stratégique pour la paix et la prospérité »⁽³⁴⁾. Entre 1998 et 2000, la Chine a signé des documents-cadres sur les relations bilatérales et annoncé des programmes de coopération avec chacun des dix États-membres de l'ASEAN⁽³⁵⁾. En 2005, 46 mécanismes à divers niveaux – dont 12 au niveau ministériel – et dans 16 domaines, avaient été conclus entre la Chine et l'ASEAN. En comparaison, seuls 15 mécanismes similaires existaient entre les États-Unis et l'ASEAN, et ce bien que les États-Unis aient été le plus fervent défenseur de l'ASEAN lors de sa création en 1967⁽³⁶⁾.

En 2001, l'ASEAN et la Chine identifièrent cinq domaines prioritaires pour la coopération à l'orée du XXI^e siècle : l'agriculture, les technologies de l'in-

formation, le développement des ressources humaines, l'investissement réciproque et le développement du Bassin du fleuve du Mékong. En 2002 fut signé un accord-cadre sur la coopération économique globale visant à mettre en place une zone de libre-échange qui devait inclure les six « premiers » États de l'ASEAN d'ici 2010 et l'ensemble des dix pays-membres d'ici à 2015. Aujourd'hui, l'ASEAN est le troisième partenaire commercial de la Chine, devant le Japon et derrière l'Union européenne et les États-Unis.

Bien que les relations entre la Chine et l'ASEAN se soient améliorées dans le cadre de l'ASEAN Plus Trois, les progrès en termes de renforcement de la coopération régionale ont été relativement lents du fait des rivalités entre la Chine et le Japon. En premier lieu, il existe trois mécanismes « ASEAN Plus Un » dans le cadre de l'ASEAN Plus Trois qui lient individuellement la Chine, le Japon et la Corée du Sud et le groupe régional. Lorsque la Chine a conclu son accord de libre-échange avec l'ASEAN, le Japon et la Corée du Sud se sont rapidement sentis exclus et ont immédiatement emboîté le pas à la Chine.

Plus tard, au cours du développement du Sommet de l'Asie orientale (SAO) a émergé une forte compétition entre deux approches différentes. Dans le dernier rapport de l'East Asian Study Group, publié en 2002, le SAO était supposé inclure uniquement les membres de l'ASEAN Plus Trois⁽³⁷⁾, ce dont la Chine était entièrement satisfaite. Cependant le Japon, l'Indonésie et Singapour ont à nouveau réclamé l'inclusion de l'Australie, de la Nouvelle Zélande et de l'Inde et il semble que la Malaisie ait été le seul pays à exprimer des réserves sur cette proposition. L'expansion de l'ASEAN de 13 à 16 membres tenait au fait que la plupart des États-membres estimaient qu'une telle évolution aiderait l'association à maintenir son rôle de leader⁽³⁸⁾. Comme l'a souligné un chercheur travaillant pour la cellule de réflexion du ministère chinois des Affaires étrangères, cette expansion remettait en question la position privilégiée de la Chine dans le SAO⁽³⁹⁾. La Chine fut encore plus déçue lorsque l'ASEAN décida de ne pas tenir son second SAO à Pékin, comme la Chine en avait fait la demande, et s'assura même que le prochain SAO comme les suivants ne puissent se tenir que dans les pays membres à part entière de l'ASEAN. De manière encore plus significative, le SAO continua son expansion en 2010 pour inclure les États-Unis et la Russie. Dans ces circonstances, la Chine n'eut d'autre choix que de se replier sur l'ASEAN Plus Trois.

En bref, la stratégie de régionalisme préférée de la Chine en Asie orientale semble être l'approche ASEAN Plus Trois qui exclut les États-Unis et lui

30. Jiang Yiqing, *op. cit.*, p. 13.

31. Tang Shiping, « East Asian Identity – After the Crisis », in Yang Razali Kassim (éd.), *op. cit.*, p. 78-79.

32. John Williamson, « What Washington Means by Public Reform », in John Williamson (éd.), *Latin American Adjustment : How Much Has Happened?*, Washington, D.C., Institute for International Economics, 1990, p. 8-19.

33. Richard Stubbs, « ASEAN Plus Three : Emerging East Asia Regionalism? », *Asian Survey*, vol. 42, n° 3, mai-juin 2002, p. 440-455.

34. Sheng Lijun, « China and ASEAN in Asian Regional Integration », in Wang Gungwu et Zheng Yongnian (éds.), *China and the New International Order*, Londres et New York, Routledge, 2008, p. 256-261.

35. Voir Secrétariat de l'ASEAN, *Report of the ASEAN-China Eminent Persons Group*, novembre 2005, consultable en ligne sur www.aseansec.org.

36. Voir le discours de l'ambassadeur de Singapour aux États-Unis, Chan Heng Chee, au Forum annuel des ambassadeurs de la Conférence institutionnelle de l'Asia Society, Texas, le 3 février 2006, *Straits Times*, Singapour, 15 février 2006, p. 28-29.

37. Voir *Final Report of the East Asian Study Group*. www.aseansec.org/viewpdf.asp?file=/pdf/easg.pdf (non accessible le 20 mars 2013).

38. Sheng Lijun, *op. cit.*, p. 271; Chai Yu, *op. cit.*, p. 137.

39. Wei Min, « Zhongguo Dongmeng guanxi ji Dongya hezuo de huigu yu zhanwang (Les relations Chine-ASEAN et la coopération en Asie orientale : bilan et perspectives) », disponible sur www.cafta.org.cn. L'auteur était professeur à l'Institut chinois d'études internationales, Pékin.

donne une plus grande marge de manœuvre pour maximiser son influence. La RPC souhaite conquérir l'ASEAN et persuader la Corée du Sud de soutenir sa position. Toutefois, cela s'est avéré plutôt difficile jusqu'à maintenant, et la Chine préfère à ce stade n'écarter aucune option et évite d'énoncer publiquement ses préférences. Pour Pékin, adopter un profil bas lui permet d'une part de réduire l'opposition des grandes puissances impliquées dans la région à ses propres tentatives d'accroître son influence, et d'autre part de réduire les suspensions et le sentiment d'insécurité qui habitent les puissances régionales moins importantes.

Les défis et difficultés diplomatiques et sécuritaires de la stratégie régionale chinoise en Asie orientale

Alors que l'approche de la Chine vis-à-vis des diverses institutions internationales de la région révèle les forces et les faiblesses de sa stratégie régionale en Asie orientale, le pays fait également face à des défis diplomatiques et sécuritaires qui sont le résultat de ses propres valeurs et orientations en matière de politique étrangère, mais aussi des valeurs et choix politiques des autres pays de la région.

Souveraineté et institutionnalisation

Le Parti communiste chinois (PCC) a toujours considéré la lutte contre l'impérialisme et l'abrogation des traités inégaux imposés à la Chine comme ses missions sacrées. Comme le souligne Shan Wenhua, alors que la RPC maintient encore aujourd'hui sa position sur l'« inviolabilité de la souveraineté », elle fait en réalité référence au concept de « souveraineté abstraite » qui signifie que la Chine, en tant qu'État souverain, doit garder le contrôle de ses affaires intérieures et bénéficier d'une égalité de statut dans la communauté internationale. Toutefois, pour ce qui est de la « souveraineté concrète », les autorités chinoises acceptent que certains pouvoirs souverains puissent être divisés, répartis, délégués ou transférés après une analyse coût/bénéfices. Par exemple, depuis les années 1990, la Chine est revenue sur sa position antérieure et a décidé d'accepter l'octroi de traitement national et l'accès aux forums de règlement des conflits internationaux dans les traités sur les investissements bilatéraux⁽⁴⁰⁾.

Le concept de souveraineté est aussi remis en question lorsqu'il s'agit de porter secours à un pays en cas de catastrophe naturelle, et cet aspect inquiète de plus en plus la Chine quand elle vient à être impliquée dans des questions de sécurité non traditionnelle. Ainsi cette controverse fut mise au jour lors des ravages causés par le cyclone Nargis qui frappa le Myanmar début mai 2008, événement qui mit les dirigeants chinois dans une situation difficile du fait de leur soutien au régime birman. Dans quelles circonstances la Chine devait-elle accepter que la sécurité des personnes – notion que la communauté internationale adopte désormais dans la majorité des cas comme le principal critère pour engager des opérations de secours – prévale sur la sécurité traditionnelle fondée sur la souveraineté nationale ? Dans le cas du Myanmar, la Chine ainsi que la Russie, l'Afrique du Sud et le Vietnam étaient opposés à la « doctrine de responsabilité de protéger » et à l'intervention du Conseil de sécurité des Nations Unies pour livrer des fournitures de secours aux régions birmanes touchées sans le consentement du gouvernement birman⁽⁴¹⁾. Dans un avenir prévisible, la position adoptée par la Chine continuera de la rapprocher du groupe CLMV (Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam) au sein de l'ASEAN, mais elle attirera toujours les critiques

des États-Unis et des pays occidentaux en général et, de ce fait, restera une pomme de discorde dans la lutte d'influence que se livrent les États-Unis et la Chine dans la région.

Pour renforcer la coopération régionale, le recours au concept beaucoup plus flexible de « souveraineté concrète » est essentiel. Depuis le début du XXI^e siècle, beaucoup d'exemples montrent que les dirigeants chinois ont décidé de poursuivre un rôle actif et constructif dans les organisations internationales. L'Union européenne est à cet égard une référence utile. Aux yeux de nombreux chercheurs chinois, l'Europe est perçue comme un modèle où les relations internationales sont traitées par l'« internationalisation » et par la « construction d'institutions multilatérales ». Les institutions sont un pilier du « pouvoir civique » de l'Union européenne et constituent la principale source de son influence⁽⁴²⁾. Les universitaires chinois spécialisés dans les relations internationales ont témoigné un fort intérêt pour trois approches majeures de l'Union européenne : la sécurité commune (par opposition à la sécurité absolue) ; le multilatéralisme (par opposition à l'unilatéralisme) ; et le traitement global des crises et problèmes internationaux (par opposition à des solutions après-coup et à court terme). La promotion de la sécurité commune met l'accent sur la sécurité régionale et sur les moyens économiques et politiques, et aborde les crises internationales par la coopération interne et externe ainsi que par des échanges économiques et culturels⁽⁴³⁾.

Ambitions de grande puissance, manque de confiance et stratégie de couverture

Dans les années 1990, la Chine était surtout intéressée par la promotion de la multipolarité et par la mise en place de divers partenariats stratégiques et autres alliances visant à affaiblir l'influence des États-Unis⁽⁴⁴⁾. Ces dix dernières années, elle a considérablement adouci sa rhétorique combattante concernant l'« hégémonisme » américain. Cependant, des inquiétudes concernant un *containment* américain ont été relayés dans les médias officiels et semblent se renforcer depuis 2010. Les dirigeants chinois se sont efforcés d'assumer un rôle constructif dans la résolution des conflits internationaux et dans l'apaisement des tensions. Ils ont également fait montre d'un certain activisme diplomatique dans le domaine des mécanismes multilatéraux, de la sécurité collective et la recherche de solutions « gagnant-gagnant » aux problèmes internationaux. Dans le contexte de l'Asie orientale, la Chine s'est concentrée sur la promotion de relations de bon voisinage et sur la coopération régionale.

L'obstacle le plus important à l'influence du modèle européen sur la stratégie régionale chinoise en Asie orientale demeure, toutefois, les ambitions de grande puissance de la Chine et des autres puissances de la région, notamment les États-Unis, la Russie, le Japon et l'Inde⁽⁴⁵⁾. Les dirigeants chinois

40. Shan Wenhua, « Redefining the Chinese Concept of Sovereignty », in Wang Gungwu et Zheng Yongnian (éds.), *op. cit.*, p. 53-80.

41. The National Institute for Defense Studies, Japon, *East Asian Strategic Review 2009*, Tokyo, *The Japan Times*, Ltd., mai 2009, p. 159.

42. Voir Zhang Jun, « Cong Ya-Ou huiyi jincheng kan fazhan guoji guanxi de "Ouzhou moshi" (Un modèle européen de relations internationales du point de vue de la Réunion Europe-Asie) », *Ouzhou yanjiu* (Études européennes), n° 1, février 2006, p. 4; et Song Xinning, « Zhongguo de jueqi yu Ouzhou de jingyan (L'essor de la Chine et l'expérience européenne) », *Jiaoxue yu yanjiu* (Enseignement et recherche), n° 4, avril 2004, p. 6-7.

43. Qiu Yuanlun, « Cong zuda guanjianci rushou liaojie Ouzhou wajiao (Comprendre la diplomatie européenne à partir de cinq mots-clés) », *Xiandai guoji guanxi* (Relations internationales contemporaines), n° 3, mars 2002, p. 23.

44. Joseph Yu-shek Cheng et Zhang Wankun, « Patterns and Dynamics of China's International Strategic Behaviour », *Journal of Contemporary China*, vol. 11, n° 31, mai 2002, p. 235-260.

actuels continuent de considérer les États-Unis comme la première menace extérieure pour la Chine, et l'alliance États-Unis–Japon place le Japon implicitement du côté des États-Unis. Le Japon est également perçu comme un concurrent majeur dans la région. Bien que la Chine soit parvenue à apaiser considérablement le sentiment de « menace chinoise »⁽⁴⁶⁾ dans les pays de l'ASEAN, beaucoup d'entre eux continuent d'adopter une politique de « couverture » face à la Chine, notamment en entretenant et en renforçant leurs liens avec des puissances extrarégionales afin de faire contrepoids à la Chine⁽⁴⁷⁾. La fermeté de Pékin sur les questions territoriales et les droits maritimes ne fait qu'encourager ces stratégies de couverture depuis 2010. Comme l'a souligné Sheng Lijun, une relation forte mais équilibrée avec les États-Unis est non seulement une assurance sécuritaire mais aussi une incitation à encourager la Chine à faire davantage de concessions économiques. « Ironiquement, plus la Chine cherche à approfondir ses relations avec l'ASEAN, plus l'ASEAN a le sentiment qu'elle a besoin d'une forte relation avec d'autres puissances extrarégionales pour maintenir un certain équilibre »⁽⁴⁸⁾.

L'adoption par les pays de l'ASEAN de stratégies de « couverture » illustre bien le manque de confiance qui règne parmi les membres de l'ASEAN Plus Trois. Le régionalisme en Asie du Nord-Est apparaît comme une condition préalable du régionalisme en Asie orientale, et l'absence d'une forte coopération régionale en Asie du Nord-Est est due au fait que la Chine et le Japon ne peuvent coopérer pour réaliser cet objectif. D'autres facteurs, tels que l'animosité qui résulte des relations historiques entre les États de la région, les différences entre les systèmes politiques et sociaux, les inégalités dans le niveau de développement, et une longue tradition d'homogénéité ethnique qui ne permet pas aux États de se montrer réceptifs à l'intégration des autres, sont autant d'obstacles à une coopération renforcée dans la région⁽⁴⁹⁾.

La polémique sur les livres d'Histoire et les visites de Koizumi Junichiro au sanctuaire de Yasukuni lorsqu'il était premier ministre ont provoqué des graves revers dans les relations sino-japonaises et bloqué tout progrès significatif dans la construction d'un régionalisme en Asie du Nord-est et en Asie orientale. Ces deux épisodes reflètent symboliquement les effets néfastes de l'essor du nationalisme dans les deux pays, et témoignent également d'un manque flagrant de vision et de tolérance, deux qualités essentielles pour affronter les difficultés. Certains chercheurs ont avancé que le manque de confiance mutuelle entre les deux pays remonte à des événements antérieurs. Après la crise de 1996 dans le détroit de Taiwan, le renforcement de la stratégie de « couverture » de la part des États-Unis et du Japon s'est illustré dans la reconfiguration de leur structure d'alliance⁽⁵⁰⁾. Les suspicions mutuelles entre la Chine et le Japon ont été plus tard exacerbées pendant la crise financière de 1997 lorsque les deux pays ont montré leur réticence à coopérer pleinement et affiché un esprit de compétition dans leur soutien de l'ASEAN⁽⁵¹⁾. Certains estiment aussi que les Japonais voient d'un mauvais œil l'essor de la Chine.

Les difficultés énoncées ci-dessus auraient pu encourager les États de l'Asie du Nord-Est à coopérer activement avec l'Asie du Sud-Est à titre individuel, mais cela n'est pas viable à long terme si les États de l'Asie du Nord-Est ne tentent pas d'abord de renforcer sérieusement la confiance et la coopération entre eux. Depuis la démission de Koizumi Junichiro, certains progrès ont été accomplis dans les relations entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud. À l'automne de 2006, Abe Shinzo s'est rendu en Chine en voyage officiel. Cette visite, dont le but était « briser la glace » entre les deux nations, s'est achevée par la publication d'un communiqué de presse conjoint indiquant

que les deux pays avaient pour objectif de bâtir une relation mutuellement bénéfique fondée sur des intérêts stratégiques communs. Les relations entre les deux pays ont dès lors continué de s'améliorer sur cette base. Lorsque Hu Jintao a visité le Japon en mai 2008, les deux gouvernements ont signé une déclaration commune sur la « Promotion globale de la relation mutuellement bénéfique fondée sur des intérêts stratégiques communs ». Cette déclaration fut considérée comme le « quatrième document politique important » guidant la relation bilatérale. Le mois suivant, Pékin et Tokyo ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur la mise en place d'une zone de développement conjointe dans la partie nord de la mer de Chine orientale, et que le gisement de gaz de Chunxiao (Shirabaka en japonais), déjà exploité par la Chine, accueillerait la participation de compagnies japonaises dans le cadre de la loi chinoise. Il était souligné que cet accord ne remettait pas en question les prétentions territoriales des deux pays sur les îles.

Le Premier ministre du Parti Démocratique du Japon (PDJ), Hatayona Yukio, a été remplacé par Kan Naoto après une année au pouvoir. Le déplacement de l'équilibre factionnel au sein du gouvernement du PDJ a été mis sur le compte de la mauvaise gestion de l'incident du bateau de pêche de Septembre 2010 par les experts du Japon chinois. La détention et la poursuite devant la justice du capitaine du bateau chinois par une cours locale du Japon a été perçue comme étant allé au-delà du processus habituel et comme une tentative de renforcer les prétentions souveraines du Japon sur les îles Diaoyu/Senkaku. Quand le gouverneur de Tokyo, Ishihara Shintaro, a levé des fonds pour acquérir les deux îles possédées par un propriétaire privé japonais, la dispute territoriale s'est accentuée. Les autorités et le peuple chinois n'ont pas accepté l'idée que cette intervention était une tentative de désamorcer la situation.

À la fin du mois de mai 2008, des pourparlers entre la Chine et la Corée du Nord ont également abouti au rehaussement de la relation bilatérale au niveau de « partenariat stratégique », aux termes duquel les deux gouvernements s'engageaient à négocier entre eux un accord de libre-échange. L'amélioration des relations entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud d'une part, et l'éclatement de la crise financière mondiale d'autre part, ont incité les trois pays à coopérer plus étroitement dans le domaine de la finance. En mai 2009, les trois pays se sont entendus pour contribuer à un fonds régional de devises destiné à l'ASEAN Plus Trois, offrant aux États membres des liquidités s'ils étaient en difficulté à cause de la crise financière. La Chine, le Japon et la Corée du Sud ont promis respectivement une contribution au fonds de 38,4, 38,4 et 19,2 milliards de dollars US. Il est possible que cette

45. Jean-Pierre Cabestan, « Learning from the EU ? China's Changing Outlook toward Multilateralism », in Wang Gungwu et Zheng Yongnian (éds.), *op. cit.*, p. 211-214.

46. Herbert S. Yee et Ian Storey (éds.), *The China Threat: Perceptions, Myths and Reality*, *op. cit.*

47. Voir « Contending Perspectives: Southeast Asia and American Views of a Rising China », *Colloquium Brief*, Carlisle, Pennsylvania Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, 2006.

48. Sheng Lijun, *op. cit.*, p. 270.

49. Jaewoo Choo, « Northeast Asia Regionalism and China – From an Outside-in Perspective », in Wang Gungwu et Zheng Yongnian (éds.), *op. cit.*, p. 220. Pour une analyse détaillée de l'impact du « degré relativement élevé d'homogénéité ethnique » sur les relations internationales dans la région, voir Christopher M. Dent, « Introduction: Northeast Asia – A Region in Search of Regionalism? », in Christopher M. Dent et David W. F. Huang (éds.), *Northeast Asian Regionalism: Learning from the European Experience*, Londres, RoutledgeCurzon, 2002, p. 4-8.

50. Christopher Preble, « Two Normal Countries: Rethinking the U.S.–Japan Strategic Relationship », *Policy Analysis*, n° 566, avril 2006, www.cato.org/pub_display.php?pub_id=6335 (accessible le 20 mars 2013); et Wu Xinbo, « The End of the Silver Lining: A Chinese View of the U.S.–Japan Alliance », *Washington Quarterly*, vol. 29, n° 1, 2005-6, p. 119-130.

51. Gilbert Rozman, « China's Changing Images of Japan, 1989–2001: The Struggle to Balance Partnership and Rivalry », *International Relations of the Asia Pacific*, vol. 2, n° 1, février 2002, p. 95-130; et Jian Yang, « Sino-Japanese Relations: Implications for Southeast Asia », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 25, n° 2, 2003, p. 306-327.

réserve aboutisse à l'avenir à la mise en place d'un Fonds monétaire asiatique, voire à la création d'une monnaie asiatique⁽⁵²⁾.

Le torpillage par le gouvernement nord-coréen de la corvette Cheonan et le pilonnage de l'île Yeonpyeong en 2010, suivis des tests nucléaires et balistiques de 2012 ont mis à terre les pourparlers à six. Les autorités chinoises laissent entendre que son soutien à Pyongyang n'a pas fourni les résultats escomptés, et qu'au contraire le régime des Kim a contribué au renforcement des liens de sécurité entre les États-Unis et le Japon et la Corée du Sud aux dépens de la Chine. L'intelligentsia chinoise a commencé à remettre en question la politique chinoise envers la Corée du nord. En 2013, il n'y a pas encore cependant d'indications prouvant que les autorités chinoises aient l'intention de remettre en cause leur relation bilatérale, même si la déception de Pékin est évidente.

La « puissance douce »⁽⁵³⁾

Lorsque les dirigeants chinois ont commencé à s'engager dans une diplomatie multilatérale à la fin de la Guerre froide, ils ne savaient sans doute pas qu'ils allaient devoir stimuler la « puissance douce » de la Chine. Les dirigeants actuels ont probablement le projet d'utiliser les institutions internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) comme des plateformes mondiales pour la promotion de la coopération multilatérale dans divers domaines afin d'entretenir un environnement international pacifique qui servira le développement du pays. Ce projet s'inscrit aussi dans la stratégie régionale de la Chine en Asie orientale.

Comme l'a démontré Joshua Cooper Ramo, le modèle chinois a commencé à modifier les paramètres mondiaux de développement dans les domaines économique, social et politique. La Chine est ainsi parvenue à réduire l'influence des États-Unis, pays généralement perçu comme ayant promu ses intérêts de manière unilatérale. Le modèle de développement de la Chine présente des idées nouvelles qui peuvent inspirer les pays en voie de développement en leur permettant de protéger leurs styles de vie et leurs choix politiques, et de parvenir à une véritable indépendance tout en convergeant vers l'ordre mondial en suivant leurs voies de développement respectives.

La récente crise financière internationale a contribué à discréditer le « Consensus de Washington » dans la mesure où les gouvernements Bush et Obama ont adopté une ligne de conduite autrefois condamnée par les autorités américaines lors des crises financières régionales antérieures. Une bonne occasion se présente aujourd'hui à la Chine pour faire entendre ses solutions concernant la restructuration de la finance internationale et une meilleure articulation des intérêts des pays en voie de développement.

Les dirigeants chinois ont également mis en place divers forums internationaux depuis le début du siècle pour engager un « dialogue de la deuxième voie ». C'est notamment le cas de la création, en 2011, du Forum de Boao pour l'Asie dont la mission est de promouvoir le dialogue et les échanges avec d'autres régions afin de renforcer les liens économiques au sein de l'Asie, et entre l'Asie et le reste du monde. En 2002, après une visite d'une délégation d'enseignement supérieur sud-coréenne à l'Université de Pékin, les deux parties se sont accordées pour organiser la première rencontre annuelle du Forum de Pékin sur « L'harmonie des civilisations et la prospérité pour tous » en août 2004. Puis, en mai 2005, l'Université de Fudan a accueilli le Forum de Shanghai sur la « Mondialisation de l'économie et le choix de l'Asie » qui regroupe universitaires, experts, entrepreneurs et politiques de divers pays pour débattre des défis de la mondialisation⁽⁵⁴⁾. Il est maintenant

courant que des forums internationaux au niveau de la société civile se tiennent dans les grandes villes chinoises.

La diffusion de la culture et de la langue chinoises constitue aujourd'hui un élément important de la « puissance douce » de la Chine. Suivant l'exemple du British Council, de l'Alliance Française ou du Goethe Institut, la Chine a lancé le projet d'ouverture d'instituts Confucius, le premier de ses instituts ayant ouvert ses portes à Séoul le 21 novembre 2004. À la fin de 2012, il y avait 400 Instituts dans plus de 50 pays⁽⁵⁵⁾. Ces instituts offrent cinq types de prestations : la promotion de l'enseignement de la langue chinoise, la formation de professeurs de chinois et la mise à disposition de ressources pour l'enseignement linguistique, la tenue d'examens et la certification des qualifications des professeurs de chinois, des services d'information et de consultation sur l'éducation et la culture chinoises, et le développement des échanges linguistiques et culturels entre la Chine et les pays étrangers.

Les instituts Confucius témoignent de la volonté du pouvoir chinois d'exploiter la « puissance douce » de l'héritage culturel chinois. Ces dernières années, les autorités chinoises ont consacré d'importantes ressources à la mise en place de conglomerats médiatiques dans le monde entier visant à influencer l'opinion publique internationale, mais l'impact de cette stratégie reste, à ce jour, limité. La principale faiblesse de ce dispositif semble être le manque de liberté et d'autonomie des médias chinois qui se traduit par un manque de crédibilité et d'attrait. À moins que le régime chinois ne soit prêt à accepter la liberté des médias, sa quête d'influence dans le discours international restera une tâche ardue. En même temps, la fermeté affichée par la Chine dans sa manière d'appréhender les conflits territoriaux et la question des droits maritimes a abouti à l'essor de sentiments nationalistes et anti-chinois dans la région, ce qui réduit son attrait.

Défis et difficultés économiques liés à la stratégie régionale de la Chine en Asie orientale

Le statut de puissance économique majeure de la RPC en Asie orientale est l'aboutissement d'une croissance économique impressionnante, d'une forte augmentation de sa production industrielle et de son commerce, et de l'expansion de son marché intérieur. Pour les pays de l'ASEAN Plus Trois, le développement économique de la Chine et l'augmentation du pouvoir d'achat de ses habitants ont été un moteur pour la croissance économique de la région, créé un marché pour ses exportations et une destination pour ses investissements. En retour, l'attrait que représente la Chine pour les investissements extérieurs, de mêmes que ses activités commerciales, renforcent le dynamisme économique et la compétitivité internationale de la région⁽⁵⁶⁾. C'est pourquoi le développement économique de la Chine a été un atout pour la promotion de l'intégration économique régionale et du régionalisme. Les dirigeants chinois continuent de demander la mise en place

52. Jiang Yiqing, *op. cit.*, p. 19.

53. Joseph S. Nye, Jr., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

54. Tsai Tung-chieh et Hung Ming-te, « Meizhong liangguo zai dongnanya diqu de ruanquanli gouzhu yu jingzheng (La concurrence entre les États-Unis et la Chine pour le *soft power* en Asie-du Sud-Est et la construction de ce *soft power*) », *Prospect Quarterly* (Taipei), vol. 10, n° 1, janvier 2009, p. 60.

55. « Confucius Institutes in the World », site internet du Conseil pour la langue chinoise (Hanban), www.hanban.org/hb/node_7446.htm (consulté le 3 avril 2013).

56. Thomas Dorsey, David Robinson, Yongzheng Yang et Harm Zebregs, « The Impact of WTO Accession », in Wanda Tseng et Markus Rodlauer (éds.), *China: Competing in the Global Economy*, Washington, D.C., Fonds monétaire international, 2003, p. 192-194.

Tableau 1 – Commerce intra-régional hors pétrole en pourcentage du commerce total de différentes organisations régionales, 1986-87, 1994-95 et 2006-07(a)

	Asie orientale	Pays en développement en Asie orientale	ASEAN +3	ASEAN	ALENA	Union Européenne à 15
Total du commerce hors pétrole(b)						
Exportations						
1986-87	29,3	24,1	20,9	9,8	45,1	66,6
1994-95	49	38	32,6	20,8	44,2	64,8
2006-07	44,5	34,4	31,5	18,9	48,4	59,5
Importations						
1986-87	41,5	24,6	29,8	8,6	31,8	66,3
1994-95	55,7	36,4	39,9	16,6	38	63,9
2006-07	62,7	47,2	47,9	22,8	34,1	58
Total du commerce (exportations + importations)						
1986-87	34,4	24,3	24,5	9,2	37,3	66,5
1994-95	52,1	37,2	35,9	18,4	40,8	64,3
2006-07	52,1	40,2	38,7	21,2	40	58,7

(a) Moyennes sur deux ans

(b) Total des biens échangés hors pétrole et gaz (SITC 3)

Sources : Compilé à partir de la base de données UN Comtrade (SITC Rev 3) ;

ADBI Working Paper 177 Athukoral, www.adbi.org/files/2009.12.11.wp177.intra.regional.trade.east.asia.pdf (consulté le 13 May 2013)

d'un nouvel ordre politique et économique mondial, le respect de la diversité entre les pays de la région, et la promotion de relations économiques mondiales fondées sur l'égalité, le bénéfice mutuel et les solutions gagnant-gagnant afin de protéger les intérêts des pays en voie de développement⁽⁵⁷⁾.

Les chiffres concernant la part des échanges intra-régionaux et l'indice d'intensité commerciale en Asie orientale montrent qu'il existe de bonnes fondations pour une intégration économique régionale (voir Tableau 1). Il est évident que l'ASEAN Plus Trois est le seul groupement viable qui puisse être comparé à la Zone de libre-échange nord-américaine et à l'Union européenne avant sa récente expansion au XXI^e siècle. En tant que groupe, l'ASEAN est trop dépendante des marchés extérieurs ; elle dépend aussi fortement des investissements provenant d'en dehors de la région.

Le tableau 2 présente un résumé des accords de libre-échange et accords commerciaux de signés par l'ASEAN, la plupart ces dernières années. Ces accords reflètent l'absence de progrès dans la promotion du libre-échange dans le cadre global de l'OMC et un intérêt prononcé pour la mise en place de zones de libre-échange partiel dans le cadre de l'ASEAN Plus Trois depuis la crise financière de l'Asie-Pacifique en 1997 et, surtout, depuis que la Chine s'est rapprochée de l'ASEAN au début du XXI^e siècle.

L'impact de cette pléthore d'accords de libre-échange est inégal, comme l'atteste le tableau 3. La zone de libre-échange de l'ASEAN est officiellement entrée en vigueur en 2002 et bien que six premiers États-membres se soient mis d'accord pour baisser entre eux les tarifs douaniers sur les marchandises de manière à ce qu'ils ne puissent excéder 5%, les barrières non tarifaires

et les droits d'accises restent en place. Il est encore plus significatif que lorsque des industries manufacturières pourraient bénéficier d'économies d'échelle et d'un marché intérieur intégré, les gouvernements des pays de l'ASEAN s'obstinent à demeurer protectionnistes. L'exemple de Proton, le constructeur automobile malaisien était un exemple flagrant⁽⁵⁸⁾. En termes absolus, le commerce intra-ASEAN est passé de 159,91 milliards de dollars en 2002 à 458,04 milliards en 2008. En termes de part commerciale, le commerce intra-ASEAN est passé de 22,4% de la totalité des échanges en 2002 à 25,1% en 2003 mais s'est stabilisé les années suivantes pour atteindre 26,8% en 2008 (voir tableau 3). La part du Japon dans la totalité des échanges commerciaux de l'ASEAN est passée de 15,3% en 2000 à 12,4% en 2008 et, en termes absolus, de 116,19 à 211,99 milliards de dollars sur la même période. Comme on peut s'y attendre, le commerce entre la Chine et l'ASEAN a connu un fort essor au cours de cette période puisqu'il est passé de 32,32 milliards de dollars (4,3% du commerce total de l'ASEAN) en 2000 à 192,53 milliards (11,3%) en 2008.

La zone de libre-échange Chine-ASEAN a été officiellement ouverte le 1^{er} janvier 2010, ce qui explique l'accélération du processus de réduction ou d'élimination des tarifs douaniers les années suivantes (voir ta-

57. Wu Lingjun, « Zhongguo yu Dongya quyue jingmao hezuo: quyue zhuyi yu baquan zhijian de guanxi (La Chine et la coopération économique et commerciale régionale en Asie orientale : la relation entre le régionalisme et l'hégémonie) », *Issues and Studies*, vol. 44, n° 5, septembre 2005, p. 1-27.

58. David Martin Jones et M.L.R. Smith, *ASEAN and East Asian International Relations – Regional Delusion*, Cheltenham, U.K., et Northampton, Massachusetts, U.S., Edward Elgar, 2006, p. 137.

Tableau 2 – Les accords de libre-échange et accords commerciaux régionaux de l'ASEAN

États-membres de l'ASEAN	Membre de l'OMC/de l'APEC	Accords de libre-échange (ALE) / Accords commerciaux régionaux (ACR) conclus	ALE/ACR en négociation
ASEAN	–	Chine (2010); Inde (2009); Japon (Partenariat économique global, 2003); Corée (biens et services, 2005; investissements, 2009); Australie et Nouvelle Zélande (2009)	Corée; UE; États-Unis (TIFA)
Brunei Darussalam	Oui / Oui	ALEA (1992); Japon (Accord de partenariat économique, 2008)	États-Unis (TIFA)
Cambodge	Oui / Non	ALEA (1992)	États-Unis (TIFA)
Indonésie	Oui / Oui	ALEA (1992); Japon (Accord de partenariat économique, 2007)	États-Unis (TIFA)
Laos	Non / Non	ALEA (1992)	–
Malaisie	Oui / Oui	ALEA (1992); Japon (Accord de partenariat économique, 2005); Pakistan (Accord de partenariat économique renforcé, 2007)	Australie; Inde (Accord de coopération économique globale); Corée; Nouvelle-Zélande; États-Unis (TIFA); UE; Chili
Myanmar	Oui / Non	ALEA (1992)	–
Philippines	Oui / Oui	ALEA (1992); Japon (Accord de partenariat économique, 2006)	États-Unis (TIFA)
Singapour	Oui / Oui	ALEA (1992); Nouvelle Zélande (2000); EFTA (2002); Japon (2002); Australie (2003); États-Unis (2003); Jordanie (2004); Inde (2005); Corée (2005); Panama (2005); Partenariat économique stratégique trans-Pacifique PES (Brunei, Nouvelle Zélande, Chili, Singapour) (2005); Chine (2008); Pérou (2008); Conseil de Coopération du Golfe (2008)	Canada; Mexique; Pakistan; Ukraine; EU
Thaïlande	Oui / Oui	ALEA (1992); Bahreïn (2002); Chine (Accord commercial préférentiel concernant l'agriculture, 2003); Inde (Early Harvest, 2003); Pérou (Partenariat économique renforcé, 2003; Early Harvest, 2005); Australie (2004); Nouvelle Zélande (2005); Japon (Partenariat économique renforcé, 2007); Corée (2009)	États-Unis (TIFA); Pérou; Inde; EFTA
Vietnam	Oui / Oui	ALEA (1992); Japon (Accord de partenariat économique, 2009)	Chili; Japon; UE (Accord de partenariat et de coopération); États-Unis (TIFA)

Sources : U.S.–ASEAN Business Council, www.us-asean.org/ASEAN/FTA_Matrix.doc (consulté le 20 mars 2013); Secrétariat de l'ASEAN, « Framework Agreement on Comprehensive Economic Co-operation Between the Republic of India and the Association of Southeast Asian Nations, Bali, 8 October 2003 », www.aseansec.org/22563.htm (consulté le 20 Mars 2013); Secrétariat de l'ASEAN, « Joint Media Statement on the Signing of the Agreement Establishing the ASEAN-Australia-New Zealand Free Trade Area, Cha-am, Thailand, 27 February 2009 », www.aseansec.org/22255.htm (consulté le 20 mars 2013); Secrétariat de l'ASEAN, « China Ready to Accommodate on ASEAN-China FTA », 22 janvier 2010, www.aseansec.org/24209.htm (consulté le 20 mars 2013); Secrétariat de l'ASEAN, « The Sixth AEM–ROK Consultation, 15 August 2009, Bangkok, Thailand – Joint Media Statement », www.aseansec.org/JMS-6th-AEM-ROK.pdf (consulté le 20 mars 2013); Secrétariat de l'ASEAN, « ASEAN and India Sign the Much Awaited Free Trade Area », 13 août 2009, www.aseansec.org/PR-ASEAN-India-Sign-Much-Awaited-FTA.pdf (consulté le 20 mars 2013); « Japan-Brunei FTA Takes Effect Thursday », TMCnet.com, 30 juillet 2008, www.tmcnet.com/usubmit/2008/07/30/3576562.htm (non accessible le 20 mars 2013); Malaysia External Trade Development Corporation, « Malaysia-Pakistan Closer Economic Partnership Agreement », www.matrade.gov.my/cms/content.jsp?id=com.tms.cms.article.Article_hide_MalaysiaPakistan (non accessible le 20 mars 2013); Gouvernement de Singapour, « FTAs », www.fta.gov.sg/sg_fta.asp (consulté le 20 mars 2013); Département des négociations commerciales, Ministère du Commerce, Thaïlande, www.thaifita.com/english/index_eng.html; Bureau de représentation commerciale du Vietnam au Japon, « Japan Approved Economic Partnership Agreement with Vietnam », www.moit.gov.vn/vsi_portlets/portlet_action/cmsportlet/printarticle?arclid=4194, 26 juin 2009 (non accessible le 20 mars 2013); « Vietnam and Chile to Sign FTA Soon », Journal en ligne du Parti communiste vietnamien, 17 mai 2009, www.cpv.org.vn/cpv/Modules/News_English/News_Detail_E.aspx?CN_ID=340759&CO_ID=30180 (consulté le 20 mars 2013); Département des négociations commerciales, Ministère du Commerce, Thaïlande, www.thaifita.com/; et « Thai-Korean FTA offers ray of hope to businesses », [Bangkok Post](http://BangkokPost.com), 28 février 2009, www.bangkokpost.com/business/economics/12488/thai-korean-fta-offers-ray-of-hope-to-businesses (non accessible le 20 mars 2013).

Notes : 1. ALEA: Accord de libre-échange de l'ASEAN; AELE: Association européenne de libre-échange (pays membres: la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège); PES: Partenariat économique stratégique; et TIFA: Accord cadre sur le commerce et les investissements.

2. Les données ci-dessus n'incluent pas d'autres types de coopération régionale tels que l'Initiative de la Baie de Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC) qui regroupe le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Myanmar, le Népal, le Sri Lanka et la Thaïlande.

bleau 4). La Chine est le plus important partenaire commercial de l'ASEAN depuis 2012, même si les liens entre l'ASEAN et les États-Unis, le Japon, l'Union Européenne lui permettent de conserver un pouvoir d'équilibre en terme d'échanges commerciaux. Cette symétrie est en effet salutaire pour l'intégration économique régionale. Comme le montre le tableau 2, les diverses dispositions en matière de libre-échange et de ré-

duction des tarifs douaniers en Asie orientale ont été prises à partir de 2006 et il est probable que ce processus augmentera la part des échanges commerciaux de la Chine, du Japon et de la Corée avec l'ASEAN.

S'il on observe ces données de plus près, on s'aperçoit que l'influence économique de la Chine en Asie du Sud-Est est beaucoup plus faible que les médias ne le laissent généralement entendre. De 1995 à 2003, les investis-

Tableau 3 – Commerce intra- et extra-ASEAN, 1993–2008 (en milliards de dollars)

Année	Commerce intra-ASEAN		Commerce extra-ASEAN		Commerce ASEAN–Chine		Commerce ASEAN–Japon	
	Montant	% du Total						
1993	82,44	19,2	347,5	80,8	8,87	2,1	86,66	20,2
1994	105,48	20,5	408,52	79,5	11,06	2,2	101,6	19,8
1995	123,78	20,1	491,47	79,9	13,33	2,2	121,22	19,7
1996	145,18	21,5	528,78	78,5	16,69	2,5	116,46	17,3
1997	149,97	21,5	548,67	78,5	22,65	3,2	113,27	16,2
1998	120,92	21	455,19	79	20,41	3,5	81,41	14,1
1999	132,67	21,3	490,48	78,7	21,92	3,5	89,15	14,3
2000	166,85	22	592,25	78	32,32	4,3	116,19	15,3
2001	150,32	21,8	540,67	78,2	31,92	4,6	101,51	14,7
2002	159,91	22,4	553,91	77,6	42,76	6	97,59	13,7
2003	206,73	25,1	617,81	74,9	59,64	7,2	113,4	13,8
2004	260,7	24,3	811,15	75,7	89,07	8,3	143,26	13,4
2005	304,89	24,9	920	75,1	113,39	9,3	153,83	12,6
2006	352,77	25,1	1,052,03	74,9	139	9,9	161,8	11,5
2007	401,92	25	1,208,87	75	171,12	10,6	173,06	10,7
2008	458,04	26,8	1,252,33	73,2	192,53	11,3	211,99	12,4
2009	376,21	24,5	1,160,64	75,5	178,19	11,6	160,86	10,5
2010	520	25,4	1,523,00	74,6	231,22	11	203,9	10
2011	598,24	25	1,790,35	75	280,41	11,7	273,35	11,4

Sources : Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ASEAN Statistical Yearbook 2006, Jakarta, Secrétariat de l'ASEAN, 2007; et Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ASEAN Statistical Yearbook 2008, 2010, 2011, 2012, Jakarta, Secrétariat de l'ASEAN, 2009, 2011, 2012, 2013. Les données ont été calculées à partir des sources suivantes :

www.asean.org/images/2012/publications/ASEAN%20community%20in%20figures.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/statistical_publication/ASEAN_Statistic_Leaflet-2012_REV.pdf

www.asean.org/images/archive/documents/asean_statistical_2010.pdf

www.oecd.org/daf/inv/investmentfordevelopment/46485385.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2025.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2026.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2027.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/table18.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/table24r.pdf

Note : Les taux peuvent varier en raison des arrondissements.

sements chinois dans l'ASEAN représentaient 0,29% de la totalité des investissements étrangers, contre 28,83% pour les investissements européens, 16,4% pour les investissements américains et 12,9% pour les investissements japonais⁵⁹. En 2008, les investissements étrangers directs (IED) réalisés par la Chine dans l'ASEAN ne représentaient que 2,5% de la totalité des IED dans cette région, alors que la part des investissements japonais se montait à 12,6% (voir tableau 5).

Étant donné les deux trillions de dollars US de devises détenus par la Chine et sa stratégie d'« aller au dehors » (*zou chuqu*) en matière d'investissements à l'étranger, il est certain que les investissements chinois dans l'ASEAN continueront de croître dans les années à venir. Par ailleurs, les statistiques officielles chinoises ne tiennent pas compte des investissements réalisés par les petites et moyennes entreprises, ni par les filiales étrangères de grandes entreprises puisqu'elles ne sont pas rapportées au ministère du Commerce. Malgré cela, la part des investissements chinois dans l'ASEAN reste relativement faible pour le moment.

Pour ce qui est de l'aide extérieure, la Chine a augmenté son aide économique à l'ASEAN depuis 2005, particulièrement à l'Indonésie, au Cambodge, aux Philippines et au Myanmar. Néanmoins, les principaux bénéficiaires du programme toujours plus important d'aide extérieure de la Chine sont les pays africains. En Asie, le premier bénéficiaire est la Corée du Nord, qui perçoit probablement un tiers, voire plus, de la totalité⁶⁰.

L'influence réduite des liens commerciaux entre la Chine et l'ASEAN tient au fait que la plupart de ces liens concernent des multinationales. En 2005, celles-ci représentaient 60,6% du commerce bilatéral⁶¹. Il s'agissait essen-

59. Ces chiffres proviennent du Secrétariat de l'ASEAN, www.cafta.org.cn. Voir également « Dongnanya: Zhongguo qiye "zouchuqu" de zhongdian diqu (Asie du Sud-Est: Une région clé pour les sociétés chinoises désirant "aller au dehors") », *Guoji gongcheng yu laowu (Projets internationaux et emploi)*, n° 10, octobre 2005, tiré de www.cafta.org.cn.

60. Sheng Lijun, *op. cit.*, p. 263.

61. Zhu Wenwei, « Zhongguo Dongmeng huwu maoyi shichang jiang jinyibu kaifang » (La Chine et l'ASEAN vont ouvrir davantage leur marchés aux marchandises), *Zhongguo maoyibao* (Commerce chinois), Pékin, 12 janvier 2006.

Tableau 4 – Évolution concernant la réduction et l'élimination des tarifs douaniers dans la Zone de libre-échange Chine-ASEAN

Année	Taux des tarifs douaniers	Pays participants	Observations
2000	0-5 %	Singapour, Indonésie, Malaisie, Brunei, Thaïlande	85% des articles figurant sur la liste des tarifs préférentiels effectifs communs contenus dans l'Accord de libre échange de l'ASEAN
2001	Taux moyens: environ 14 % Pays-membres de l'ASEAN: 0 %	Chine, Singapour, Indonésie, Malaisie, Brunei, Thaïlande, Myanmar	90% de toutes les marchandises
2002	Pays-membres de l'ASEAN: 0 %	Singapour, Indonésie, Malaisie, Brunei, Thaïlande, Myanmar	Protocole d'accord sur la coopération agricole signé entre le Secrétariat de l'ASEAN et le ministère de l'Agriculture de la RPC
2003	Signature du Protocole d'amendement de l'Accord cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la RPC		
2004	La réduction des taux concernant les produits agricoles a commencé	Zone de libre-échange Chine-ASEAN	Signature de l'Accord sur le commerce des biens relevant de l'Accord cadre sur la coopération économique globale entre l'ASEAN et la RPC
2005	Taux moyen pour les pays membres de l'OMC: environ 11 %	Chine	Toute marchandise bénéficiant de taux douaniers réduits
2006	Pays-membres de l'ASEAN: 0-5 %	Vietnam	Moins de 82% de toutes les marchandises
2008	Pays-membres de l'ASEAN: 0-5 %	Laos, Myanmar	Moins de 82% de toutes les marchandises
2010	Pays-membres de l'ASEAN: 0-5 %	Cambodge	Moins de 82% de toutes les marchandises
2011	Moins de 5 %	Zone de libre-échange Chine-ASEAN	Toutes marchandises
2015	Pays-membres de l'ASEAN: 0 %	Singapour, Indonésie, Malaisie, Brunei, Thaïlande, Myanmar	Toutes marchandises
2018	Pays-membres de l'ASEAN: 0 %	Tous les pays-membres de l'ASEAN	Toutes marchandises
2020	Moins de 5 %	Chine, Singapour, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam	Toutes marchandises

Source : "Zhongguo – Dongmeng ziyou maoyiqu bufen guanshui xiaojian shijianbiao" (Agenda concernant la réduction et l'élimination des tarifs douaniers pour certaines marchandises dans la Zone de libre-échange Chine-ASEAN), China-customs.com, 1 janvier 2005, www.china-customs.com/html/afta/200501/01-1986.html (consulté le 20 mars 2013).

tiellement de commerce intra-industriel entre les multinationales implantées en Chine et en Asie du Sud-Est, et de commerce d'entrepôt. Il est important de noter qu'il y a beaucoup de double comptage puisque de nombreux produits, notamment les produits électroniques, traversent les frontières deux fois, voire plus, et gonflent ainsi considérablement les volumes commerciaux. On estime que ce double comptage pourrait représenter jusqu'à 30% du commerce entre la Chine et l'ASEAN. Notons toutefois que l'ASEAN a joué un rôle non négligeable dans la promotion du développement de la Région autonome du Guanxi et de la province du Yunnan dans le sud-ouest de la Chine, une région relative-

ment en retard de développement par rapport aux provinces côtières. Ces dernières années, la part des entreprises étrangères dans les exportations chinoises ont progressivement décliné à 52.4% en 2011 et 50.1% dans les huit premiers mois de 2012, alors que la part des entreprises privées et publiques a atteint 33.5% en 2011 et 36.5% dans les huit premiers mois de 2012. ⁽⁶²⁾

62. Pei Changhong *et al.*, « 2012 nian woguo maoyi xingshi fenxi yu yuce » (Analyses et prévisions relatives au commerce chinois en 2012), in Chen Jiaui et Li Yang (éds.), « 2013 nian Zhongguo jingji xingshi fenxi yu yuce » (Analyses et prévisions relatives à l'économie chinoise en 2013), Pékin, Social Sciences Academic Press (Chine), décembre 2012, p. 172.

Tableau 5 – Investissements directs étrangers entrant, 1995–2011 (milliards de dollars)

Année	IDE intra-ASEAN		IDE extra-ASEAN		IDE provenant de Chine dans l'ASEAN		IDE provenant du Japon dans l'ASEAN	
	Montant	% du Total	Montant	% du Total	Montant	% du Total	Montant	% du Total
1995	4,8	18,3	21,43	81,7	0,14	0,5	5,55	21,2
1996	4,56	15,1	25,64	84,9	0,12	0,4	5,28	17,5
1997	5,4	15,8	28,69	84,1	0,06	0,2	5,23	15,3
1998	2,97	13,3	19,43	86,7	0,29	1,3	3,94	17,6
1999	2,47	9	24,91	91	0,06	0,2	1,69	6,2
2000	0,76	3,2	22,96	97,6	-0,13	-0,6	0,5	2,1
2001	2,53	12,4	18,1	88,9	0,14	0,7	2,2	10,8
2002	3,81	21,2	13,97	77,5	-0,07	-0,4	3,03	16,8
2003	2,7	11,1	21,36	88,2	0,19	0,8	3,91	16,1
2004	2,96	8,4	32,24	91,2	0,74	2,1	5,67	16
2005	4,22	10,6	34,74	87,7	0,54	1,4	6,66	16,8
2006	7,6	13,8	45,77	83,3	1,02	1,8	10,22	18,6
2007	9,41	13,5	59,11	85,1	1,23	1,8	8,38	12,1
2008	11,07	18,3	49,36	81,4	1,5	2,5	7,65	12,6
2009	6,3	13,43	40,6	86,57	1,51	3,8	5,31	13,4
2010	14,32	15,52	77,9	84,48	1,85	4	3,79	8,1
2011	26,27	23,02	87,84	76,98	6,03	5,3	15,01	13,2

Sources : Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ASEAN Statistical Yearbook 2006, Jakarta, Secrétariat de l'ASEAN, 2007; et Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ASEAN Statistical Yearbook 2008, 2010, 2011, 2012, Jakarta, Secrétariat de l'ASEAN, 2009, 2011, 2012, 2013. Les données ont été calculées à partir des sources suivantes :

www.asean.org/images/2012/publications/ASEAN%20community%20in%20figures.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/statistical_publication/ASEAN_Statistic_Leaflet-2012_REV.pdf

www.asean.org/images/archive/documents/asean_statistical_2010.pdf

www.oecd.org/daf/inv/investmentfordevelopment/46485385.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2025.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2026.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/Foreign%20Direct%20Investment%20Statistics_/Table%2027.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/table18.pdf

www.asean.org/images/2013/resources/statistics/external_trade/table24r.pdf

Note : Les taux peuvent varier en raison des arrondissements.

Conclusion

Dans les années 1990, les dirigeants chinois ont commencé à se pencher sur la dimension régionale de leur politique étrangère et n'ont pas tardé à aborder la question de la participation de la Chine dans les organisations régionales. Comme nous l'avons montré, la Chine a rapidement élaboré une stratégie sophistiquée de régionalisme en Asie orientale puisque cette région revêt pour elle une importance primordiale. Le souci d'apaiser le sentiment de « menace chinoise » dans la région a été une considération importante dans l'élaboration de cette stratégie, et comme la « menace chinoise » est de plus en plus perçue comme une menace économique, la composante économique de cette stratégie est devenue elle aussi plus significative. Après tout, la Chine a consacré beaucoup d'efforts à s'assurer un environnement international pacifique pour mieux se concentrer sur son développement, et les aspects économiques ont toujours été au centre de ses préoccupations. C'est pourquoi l'intégration économique régionale apparaît comme centrale dans la stratégie régionale de la Chine en Asie orientale, et les considérations économiques ont été le principal moteur de l'intégration régionale, comme en attestent les progrès réalisés en réaction aux deux récentes crises financières, l'une régionale, l'autre mondiale.

Toutefois, la montée de la tension qui suivit les conflits territoriaux concernant les îles Diaoyutai/Senkaku et d'autres territoires dans la mer de Chine méridionale, symbolisée par la série d'exercices navals de haut niveau dans la deuxième moitié de 2010, allait renforcer la perception de « menace chinoise » dans les pays voisins et encourager ces derniers à adopter les stratégies de couverture. Le gouvernement Obama tente de profiter de cette situation en orchestrant un retour des États-Unis en Asie. Si le développement d'une marine hauturière chinoise continue d'alimenter les inquiétudes des voisins de la Chine, il mettra peut-être plus encore en évidence les bienfaits de l'intégration économique régionale et permettra d'offrir plus de concessions économiques à l'ASEAN.

La Chine est bien consciente de sa faiblesse relative en tant que puissance nationale, et elle a gardé ses options ouvertes en laissant l'ASEAN prendre l'initiative. Bien qu'elle ne l'ait jamais déclaré explicitement, le scénario préféré de la Chine serait une Asie orientale très intégrée qui, sur le plan de l'équilibre des pouvoirs, serait comparable à l'Union européenne ou à l'ALÉNA, et au sein de laquelle la Chine jouerait un rôle significatif, voire central. Les dirigeants chinois savent bien qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire, et que chercher à tout prix à garantir à la

Chine un rôle moteur dans les processus d'intégration régionale peut s'avérer contre-productif. Par ailleurs, l'intégration économique en Asie du nord-est a fait peu de progrès à cause des tensions dans les relations sino-japonaises. C'est pourquoi l'approche choisie par la Chine a été de se concentrer d'abord sur l'intégration avec le cercle de la « Grande Chine », puis avec l'ASEAN, ce qui a abouti à l'avènement de l'ASEAN Plus Trois. Le principal défi auquel elle fait face désormais est de contribuer à développer le cadre institutionnel afin de promouvoir l'intégration régionale.

La Chine s'est néanmoins montrée très active dans la promotion de la coopération économique sous-régionale, comme le développement du GMS et de la Région du Golfe Pan-Beibu. Ces projets offrent à la Chine une plus grande marge de manœuvre pour prendre le contrôle et l'initiative, et attirent moins l'attention des grandes puissances de la région. En même temps, la Chine a développé ses capacités en matière de diffusion de sa puissance douce. Bien que cette stratégie ait remporté un succès indéniable, il faudra cependant longtemps à la Chine pour se hisser au niveau des États-Unis ou du Japon dans ce domaine. La préférence des élites de la région pour les universités américaines quand il s'agit d'envoyer leur enfants à l'étranger en est un exemple significatif.

En dépit de sa croissance économique fulgurante et de l'expansion de son commerce dans la région, la Chine n'a qu'une influence économique réduite parce que son industrie manufacturière se concentre essentiellement sur des

produits à basse valeur ajoutée. Naturellement, les entreprises chinoises s'efforceront de rattraper leur retard dans ce domaine et d'évoluer vers la recherche, la conception et les réseaux de distribution. La Chine a pour ambition de jouer un rôle central dans l'économie et les réseaux de production régionaux dans un avenir proche, et il semble bien qu'elle en a tous les moyens.

Si les dirigeants chinois continuent de faire preuve de prudence et se gardent d'être trop ambitieux, leur stratégie régionaliste en Asie orientale facilitera le développement économique de la Chine et son accession au statut de grande puissance. Cela contribuera à non seulement à dissiper les diverses stratégies de « couverture » adoptées par les grands et petits pays de la région, mais aussi à réduire les mesures protectionnistes puisque les intérêts communs renforceront la confiance et vaincront les suspensions. La patience et la retenue sont, toutefois, essentielles. Mais cette voie d'être difficile à suivre à cause du nationalisme grandissant dans de nombreux pays de la région, notamment la Chine, le Japon, la Corée du Sud et l'Inde.

■ Traduit par Raphaël Jacquet.

■ Joseph Y. S. Cheng est professeur de science politique et coordonnateur du Projet de recherche sur la Chine contemporaine, City University of Hong Kong.

Tat Chee Avenue, Kowloon, Hong Kong (rccrc@cityu.edu.hk).